

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-11/2022

Date de convocation : 28 janvier 2022

Date d'affichage : 28 janvier 2022

Objet : Demande de subvention pour le projet d'aménagement d'un terrain multisport auprès de l'agence nationale du sport au titre du plan équipements sportifs de proximité

L'an deux mil vingt-deux et le 1^{er} février à 20 heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint Michel sur Savasse, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Jérôme GUILLOUD - Jérôme MALORON - Virginie TARDY - Frédéric BERNE - Pierre FERRIER - Ghislaine BARTHELON - Annabelle MORILLAS.

Absents : Séverine CAPOGNA - Audrey MORGANTINI - Anne-Lise TOSI

Procuration : Séverine CAPOGNA pour Pierre COLOMB, Audrey MORGANTINI pour Carole MOTTUEL

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu la délibération 06/2022 du 11 janvier 2022 portant demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) pour l'aménagement d'un city park et d'une aire de jeux pour enfants,

Vu la délibération 07/2022 du 11 janvier 2022 portant demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour l'aménagement d'un city park et d'une aire de jeux pour enfants,

La commune a un projet d'investissement qui consiste en l'aménagement d'un terrain multisports (city park) sur le terrain communal Rue de la Cure.

Le coût prévisionnel total de cet investissement est estimé à 80 872,35 € HT.

La commune sollicite l'aide financière de l'Agence Nationale du Sport au titre du plan équipements sportifs de proximité selon le plan de financement prévisionnel défini comme suit :

Recettes	Détail / libellé	Montant	Taux
Union européenne			
DETR/DSIL		20 218,09 €	25 %
ANS		40 436,18 €	50 %
Conseil régional			
Conseil départemental		4 043,62 €	5 %
Fonds de concours CC ou CA			
Autre (préciser)			
Sous-total (aides publiques)		64 697,89 €	80 %
Autofinancement (fonds propres ou emprunt)		16 174,46 €	20 %
Aide privée			
Total prévisionnel € HT		80 872,35 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte l'opération d'aménagement d'un terrain multisports et les modalités de financement définies ci-dessus.

SOLLICITE l'ANS au titre du plan équipements sportifs conformément
dessus

Envoyé en préfecture le 03/02/2022
Reçu en préfecture le 03/02/2022
Affiché le
ID : 026-212603195-20220201-D11_2022-DE

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 2 février 2022

Le Maire,

Pierre COLOMB

